

Compte-rendu : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 15 avril 2022

Date de convocation : 9 avril 2022

Etaient présents : MM. et Mme A. Debeugny, F. Debeugny, C. Denizart, C. Dumortier, J-P Huet, P. Le Guellec.

Etaient excusés : MM. B. Cavet, B. Deleau, X. Hein

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 20 h 50 sous la présidence de M. François Debeugny.

Mme A. Debeugny est désignée secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 23 mai 2022 à 19h30 à la mairie.
- M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Quiquempois conseillère départementale concernant une demande pour le logement communal.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Concernant le logement communal, quelques petits travaux seront réalisés avant la remise en location décalée au 15 mai.
- Le SISCO s'est réuni le 7 avril 2022 à 19h30 à la mairie de Cachy. Les points suivants ont été abordés : le compte de gestion, le compte administratif, le budget, la subvention de la classe de neige, l'organisation du temps de travail, le renouvellement du contrat d'assurance du personnel et la journée « rencontre sécurité routière à Marcelcave ».
- Lors du conseil d'école le 22 mars les points suivants ont été abordés : les effectifs 2022-2023, les projets des classes, les coopératives scolaires et les différents travaux dans les écoles.
- M. le Maire rappelle que le second tour de l'élection présidentielle aura lieu le 24 avril. Le bureau est constitué ; les scrutateurs sont désignés et les différents tours de garde sont affectés.
- M. le Maire présente le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Après en avoir délibéré le CM (6 pour) approuve le compte de gestion.
- Sous la présidence de M. Huet, le compte administratif 2021 est présenté au conseil. Il fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement :

Dépenses :	- 159 134.03 €
Recettes :	+ 152 988.01 €
Résultat 2021 :	- 6 146.02 €
Solde 2020 :	+ 90 646.61 €
Affectation Inv 2021 :	- 66 201.48 €
Résultat de clôture 2021 :	+ 10 830.25 €

Investissement :

Dépenses :	- 25 754.26 €
Recettes :	+ 102 785.99 €
Résultat 2021 :	+ 77 031.73 €
Solde 2020 :	- 66 201.48 €
Résultat de clôture 2021 :	+ 18 299.11 €

Soit un résultat général de clôture de l'année 2021 égal à + 29 129.36 €, identique au résultat du compte de gestion. Le compte administratif 2021 est approuvé (5 voix pour), hors de présence de M. le Maire.

- Concernant les taux d'imposition des taxes communales, après étude avec M. Cardot (conseiller aux décideurs locaux), la commission finance propose une augmentation des taux actuels pour l'année 2022, soit :
Taxe foncière sur le bâti : 47.69 %

Taxe foncière sur le non bâti : 32.80 %

Proposition validée par le conseil (1 abstention et 5 pour).

- Après avoir entendu le compte administratif 2021, M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement sur la ligne 002 du budget 2022, pour un montant de 18 299.11 €. L'affectation du résultat de l'exploitation est approuvée à l'unanimité.
- Le Budget primitif 2022 est présenté par M. le Maire. Celui-ci est équilibré à 179 953.00 € en fonctionnement et 177 810.00 € en investissement. Budget adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Commission Communale d'Action Sociale

- L'assemblée générale du SISA aura lieu le 27 avril 2022.

Communication, Relation, Loisirs

- Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.
- Pour l'Anzac Day ce 25 avril, une cérémonie locale sera organisée après les commémorations de Villers-Bretonneux. Le rendez-vous est fixé à 10h45 à la mairie, pour la commémoration qui se déroulera au cimetière communal à 11h. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.
- Pour le 8 mai, rendez-vous à 11h30 au monument. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.
- Pour la fête locale, la messe aura lieu à 10h30. L'école de musique Amadeus de Boves est retenue pour l'animation musicale de l'apéritif concert du lundi, à partir de 11h30.

Environnement, Cadre de vie

- Un point est fait sur l'inauguration qui a eu lieu le 9 avril, pour la première fleur du label villes et villages fleuris. Ce même jour a eu lieu l'opération Hauts de France propres.
- Mme Dumortier présente le projet « Activités des ados 2022 » en partenariat avec les communes de Gentelles, le Hamel et Marcelcave. Ce projet se compose sur deux périodes, une en avril et une en juillet. Le CM émet un avis favorable pour la période de juillet comme l'an dernier.
- Mme Dumortier présente la proposition de l'entreprise NVRD pour le balayage des fils d'eau et de la chaussée de la commune soit 64 € HT le Km de voirie balayé. La proposition est validée par le conseil pour trois passages dans l'année.

Urbanisme

- M. le Maire indique qu'il va rencontrer le nouveau commercial de l'entreprise Signaux Girod et solliciter une réduction du devis concernant l'achat d'un panneau de pré-signalisation routier, de panneaux « noms de rues » et « numéros d'habitations ».
- M. le Maire indique que les travaux de voirie rue du Lieutenant Thompson débiteront vers la mi-mai, suivant le planning de la C CVS.

Biens communaux, Travaux

- Les travaux dans la mairie sont en cours.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes du Val de Somme, concernant l'augmentation d'un point de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le taux de la TEOMI pour 2022 a été fixé à 12 %.
- M. le Maire donne lecture du courrier transmis au Président de la Communauté de Communes du Val de Somme, concernant l'assainissement pour les communes de Cachy et Gentelles. Nous sollicitons une étude sur la faisabilité d'une station d'épuration des eaux usées (STEP), permettant l'assainissement collectif des deux communes.
- Mme Dumortier assistera à la commission environnement et M. Le Guellec assistera à la commission culture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Alice DEBEUGNY